CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E93311** **VALABLE JUSQU'AU** **27/11/2026**

ÉDITÉ LE **10/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/12/2011
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 20/03/2024
Capital : 50 100

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ANGERS 2011 B 1746

Siret : **538 813 544 00029**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 285824/62
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 530 786 1704
Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 530 786 1704
Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **FLUID-SYSTEM**

32 QUAI DE L'AUTHION
49130 LES PONTS-DE-CE

Téléphone : 02 41 47 81 14 **Fax :** 02 41 80 95 00
Portable : 06 13 04 27 59

Site Internet :
E-mail : compta@fluid-system-france.fr

Responsabilité légale :
MOUGEL EDOUARD GÉRANT

Effectif moyen : 15 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/11/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	28/11/2022
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	27/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Ventilation mécanique	27/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

10/11/2026 08:15

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.